

CONTRIBUTION FAMILIALE 2018-2019

Contributions trimestrielles

	Tranches		Tarif pour				
Catégories			enfant* 1	enfant* 2	enfant* 3	enfant* 4	enfant* 5
			(ainé)				
cat 1	-	5 343	141 €	137 €	78€	76 €	75 €
cat 2	5 344	6 510	214 €	208 €	118€	116€	113 €
cat 3	6 511	7 750	292 €	283 €	161€	158€	155€
cat 4	7 751	9 131	367 €	356 €	202 €	198€	195€
cat 5	9 132	10 719	431 €	418€	237 €	233 €	228€
cat 6	10 720	12 593	486 €	471 €	267 €	262€	258 €
cat 7	12 594	14 813	551€	534 €	303 €	298€	292 €
cat 8	14 814	17 455	621€	602 €	342 €	335 €	329€
Forfait	sup 17 456		676 €	656 €	372 €	365 €	358 €

Il y a 3 factures par année scolaire pour 10 mois de scolarité.

Comment déterminer votre catégorie :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence -> RFR
- Votre nombre de parts -> NP (Les parents isolés peuvent rajouter ½ part)

Calcul: RFR divisé par NP = Catégorie qui correspond à la tranche.

Exemple:

Votre revenu fiscal de référence 25 000€ -> RFR
Votre nombre de parts 3 -> NP

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez dans la catégorie 4.

1. JUSTIFICATIF

Une **copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016** devra être jointe obligatoirement au dossier si vous vous classez dans les catégories 1 à 8.

<u>En cas de non réception de ce document avant le 31 décembre</u>, la famille sera classée de façon définitive en **catégorie** Forfait.

2. REDUCTION

Les familles, professeurs ou salariés du Centre Saint-Marc, bénéficient d'une réduction de 30 % de la catégorie dans laquelle elles se classent en fournissant un certificat de travail ainsi que la copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

^{*}Ne sont comptabilisés que les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc